

Contribution au programme : "enfance, jeunesse" :

NOUS PORTERONS LES VALEURS DE L'ÉGALITÉ, DE LA MIXITÉ ET DU RESPECT DES ORIGINES DE CHAQUE ENFANT.

L'éducation des enfants doit être porteuse d'égalité quels que soient le sexe, l'origine sociale , géographique, le mode de vie, dès le plus jeune âge.

La mixité filles / garçons tout comme la mixité sociale sont des enjeux dans les activités, les loisirs, les jeux, l'occupation de l'espace.

• **La commune a la responsabilité de définir un projet éducatif cohérent** pour répondre aux besoins de tous les enfants avec tous ceux qui en ont la responsabilité (parents, professionnels, etc.).

• **Ce projet :**

- prendra en compte les différents temps de la vie de l'enfant ,en fonction de la tranche d'âge, des temps de loisirs, d'école,

- renforcera les liens entre les différentes structures d'accueil publiques et associatives.

• **Nous voulons :**

- soutenir tous les professionnels de l'enfance dans leur rôle et leurs initiatives pour apporter aux enfants une éducation et un enseignement de qualité.

- faciliter leur action dans tous les domaines.

- mettre à l'étude la création d'une maison de l'enfance et de la famille pour regrouper l'ensemble des projets liés à la vie de l'enfant.

Nous voulons soutenir particulièrement les parents qui élèvent seuls leurs enfants :

- **créer avec eux un lieu de rencontres et d'échanges pour rompre la solitude et trouver un soutien. Ils en seront les acteurs.**

- **répondre à leurs besoins matériels, notamment par l'entraide (ex.: petits travaux dans le logement).**